

<http://www.snetap-fsu.fr/COMPTE-RENDU-AUDIENCE-DRAAF-Pre%3%8C%C2%81.html>



Limousin : Compte-rendu audience DRAAF pré-figurateur

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 3 décembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Limoges - vendredi 17 novembre 2015

Dans le cadre de la mobilisation nationale pour la défense de l'Enseignement Agricole Public, une délégation inter-régionale (Aquitaine - Poitou Charentes - Limousin) du Snetap-FSU a rencontré, le vendredi 27 novembre à Limoges, le DRAAF pre-figurateur de la nouvelle région, en présence du SRFD Limousin.

Étaient présents, Yvan LOBJOIT (DRAAF pre-figurateur ALPC), Dominique LABATUT (Chef de service Régional de la Formation et du Développement Limousin), Olivier BLEUNVEN et Gérard GAGNA (représentants du Snetap-FSU Aquitaine et Limousin).

Après avoir rappelé que notre demande d'audience s'inscrivait dans une action nationale et inter-syndicale, nous avons présentée les excuses de Yannick LEBLANC (Snetap-FSU Poitou Charentes) et Charles PORTE (CGT-FO) qui n'avaient pu se libérer.

- L'organisation des services

Le Snetap-FSU a rappelé la nécessité du maintien, et donc sa demande, d'une "antenne" SRFD dans chaque région actuelle avec un chef de service investi de l'autorité académique.

Le Directeur régional retient ses annonces de tailles pour le Comité Technique des trois DRAAF qui se réunira la semaine prochaine mais indique que pour notre nouvelle région, le SRFD sera multi-sites, avec à sa tête un chef de service sous statut d'emploi de Directeur Adjoint à la Formation et au Développement.

Ce schéma devrait être le même dans seulement une seule autre région (Rhone-Alpes-Auvergne).

Ce statut particulier permettra d'asseoir sa position tant face au recteur coordonnateur qu'aux services du Conseil Régional. Il y aura des adjoints sur les autres sites.

Le DRAAF nous assure que le directeur ou un des adjoints participeront au moins une fois par an au CA des 22 établissements de la grande région.

2 - La gestion des moyens

Concernant la gestion des moyens le Snetap-FSU souhaite savoir si celle-ci sera-t-elle centralisée ou les moyens seront-ils répartis par site ?

Le Directeur régional indique que les remontées des établissements se feront localement, puis seront centralisées au niveau de la grande région. Le dialogue de gestion sera mené par le SRFD-Directeur Adjoint.

Les moyens attribués seront donc concentrés pour une gestion de proximité.

Pour ALPC, la DGH sera de l'ordre de 700 000 heures. Le DRAAF souligne que c'est un ordre de grandeur inédit pour la France en région. Il faudra s'adapter.

3 - Les instances

La délégation régionale du Snetap-FSU rappelle ses positions : maintenir des instances locales de CT, [CTREA](#), [CHSCT](#), [CCP](#) et Commission d'appel avec un regroupement une fois par an pour les avis et décisions inter-régionaux.

Le Directeur régional signale qu'il ne dispose d'aucune directive ministérielle pour l'instant.

La taille de la région rendra les déplacements aux réunions longs et fatigants, mais pour lui il est difficile de concevoir plusieurs niveaux de décisions et des instances locales informelles qui perdraient leur sens.

Le Snetap-FSU souligne qu'il est indispensable de maintenir des instances de dialogue locales pour que les agents et les usagers ne se sentent pas délaissés.

Il demande que les réunions régionales s'alternent sur les différents sites.

Des réunions virtuelles, à l'aide de la vidéo-conférence, peuvent parfois être utiles mais des réunions prescrites demeureront nécessaires.

Pour les réunions à distance, il faudra développer des salles bien équipées dans les lycées et les sites de la DRAAF.

Le Snetap-FSU demande que l'accès à ces salles soient prévues pour les organisations dans le cadre du droit syndical.

Le DRAAF pense qu'une rotation des instances sur les différents sites peut être envisagée. La vidéo-conférence doit être développée.

Le Snetap-FSU demande qu'une première réunion regroupant les trois [CTREA](#) soit organisée dès le début d'année pour présenter un état des lieux de l'EA sur la nouvelle région ALPC et les perspectives de travail de la DRAAF pour l'organisation de l'Enseignement agricole public.

Pour le Directeur régional, cet état des lieux est nécessaire et sera réalisé . Mais il faut attendre pour cela que la re organisation des services soit achevée, que tous les agents aient trouvé leur place et se soient installés dans leurs fonctions.

Actuellement beaucoup sont inquiets et certains préfèrent muter vers des emplois qui leur paraissent plus stables.

Il ne faut pas aller trop vite et leur laisser le temps de s'adapter. Cette re organisation ne sera pas achevée avant fin janvier 2016.

Cette année sera consacrée à un temps d'échange avec les établissements et on aura une vision globale pour 2017. Mais cela ne veut pas dire que 2016 sera une année de statu-quo.

Le Snetap-FSU rappelle également que les textes permettent au niveau régional, la réunion du CT de l'enseignement et du CT des services de concentrer pour un échange commun sur la formation continue des personnels.

Cette re union commune permettrait de favoriser l'acce s des enseignants a des formations transverses aux autres services. Le Snetap-FSU regrette qu'elle ne soit jamais mise en place.

Pour le DRAAF ce n'est pas une priorite , il faut d'abord re organiser l'existant, ceci sera e tudie par la suite.

4 - Les relations avec le Conseil re gional (CR)

Le Snetap-FSU constate que la Re gion prendra une nouvelle taille.

Cette dimension, avec les nouvelles compe tences attribue es en matie re de formation, donnera aux services du CR un ro le primordial et de cisionnaire dans plusieurs domaines concernant l'EA.

Le proble me est que les personnels l'EA n'ont a ce jour aucune instance de concertation avec la Re gion, et ne sont pas ou peu repre sente s au CREFOP.

Tout au plus peut-on demander une audience.

Les services re gionaux qui de cident dans l'opacite la plus totale, sont soumis et ce dent parfois au lobbying du Prive .

Le Directeur re gional insiste dans ce contexte sur l'inte re t du statut d'emploi du Directeur Adjoint pour le chef de SRFD. Il sera plus visible et identifiable.

Les [EPL](#) doivent absolument s'organiser et travailler en re seaux ([CFA](#), [CFPPA](#) notamment) pour peser sur les de cisionnaires et e tre eux-aussi plus visibles.

Le Snetap-FSU fait remarquer que le travail en re seau ne cessite des moyens. Des re seaux existent de ja , mais ils ne fonctionnent pas toujours bien faute de moyens re els et de cadre clair.

Pour le DRAAF ces re seaux sont une ne cessite .

Une mutualisation des moyens entre les e tablissements. doit permettre l'emploi de personnes pour leur coordination et leur animation.

Re partie entre les 22 EPL, c'est une charge de niveau acceptable.

Pour l'apprentissage, les trois re gions avaient une politique très diffe rente.

On ne sait pas encore laquelle sera choisie.

Le Conseil re gional va lui aussi se re organiser et re organiser ses services.

Tout ne sera su rement pas ope rationnel avant Juin 2015

Le Snetap-FSU souligne que la fusion des Re gions risque aussi de fragiliser la position des petits e tablissements ruraux isole s en particulier ceux situe s aux marges des anciennes re gions et qui rentreront en concurrence, les "frontie res" disparaissant, avec d'autres, publics ou prive s.

Dans une carte trois fois plus grande, leur inte re t local risque de s'effacer au nom de la rationalisation.

Le Snetap-FSU insiste sur l'importance de maintenir chaque e tablissement public pour re pondre aux besoins des

familles et des territoires.

Pour le Directeur regional DRAAF un e tat des lieux pre cis permettra d'y voir plus clair dans l'e laboration d'une strate gie.

5 - Rapport Public - Prive - E ducation nationale

Le Snetap-FSU rappelle d'abord que le prive est majoritaire en Aquitaine et Poitou-Charentes, avec une grosse part des MFR.

En Aquitaine, une MFR a obtenu l'ouverture d'un [BTS](#) ACSE par apprentissage. Cette formation vient directement concurrencer deux formations dans le public toutes proches et de ja en difficulte de recrutement dans cette filie re.

Pourtant Mme RIOU-CANALS, Directrice Ge ne ral, avait affirme que les MFR n'avaient pas vocation a proposer des formations de Niveau III.

En Poitou-Charentes, c'est une classe de 2nde GT qui s'ouvre en MFR.

En paralle le, ce sont des e le ves a qui on refuse l'entre e en 2nde GT a Saintes et Angoule me, en 2nde Pro a Saintes, Montmorillon, Blanquefort, Pau, Poitiers.

Les plafonds de recrutement empe chent les e tablissements d'accueillir des e le ves qui sont perdus pour l'enseignement public : c'est l'enseignement public qui est "sous contrat" pas l'enseignement prive .

Le Snetap-FSU s'interroge e galement dans les anne es a venir sur la capacite du public a re pondre aux nouvelles obligations d'accueil des e le ves apre s l'e chec a l'examen et leur possibilite de le repasser pendant 5 ans.

Lorsque les seuils sont atteint comment pouvons nous faire ?

Le Directeur regional insiste sur le fait que les redoublants seront accueillis malgre les plafonds, il n'y a pas de crainte sur le sujet.

Pour les MFR, elles sont tre s organise es et font un lobbying tre s actif et efficace. C'est pourquoi le travail en re seau est important : il faut s'allier pour re ussir nous aussi a peser, notamment aupre s des e lus et des services re gionaux.

Le Snetap-FSU prend e galement pour exemple l'ouverture par l'[EN](#) d'une classe de 2nde GT a Melle alors que le lyce e agricole peine a trouver des e le ves.

Le DRAAF redit qu'il faut plus de coordination au niveau des services de l'E tat.

C'est une des ta ches du Directeur Adjoint de dialoguer avec le Recteur coordonnateur sur de tels sujets.

ü

[Compte-rendu](#)